

Revue Catholica

Revue de réflexion politique et religieuse

Commentaires : Le renoncement du Louvre

Christine Sourgins , le mercredi 14 janvier 2015

[note : cet article est paru dans le numéro 126 de catholica]

Si les décisions prises par la nouvelle direction de Louvre n'étaient pas amendées, le « musée le plus fréquenté du monde » deviendrait un musée partiel et partial.

En effet, en 2010, le pouvoir exécutif d'alors avait décidé de créer au Louvre un département consacré aux arts des chrétientés d'Orient, des empires byzantins et slaves, décision entérinée par le conseil d'administration de l'établissement public du musée, alors présidé par Henri Loyrette. La création de ce département fut annulée le 15 avril 2013, jour de la prise de fonction du nouveau président du Louvre, Jean-Luc Martinez. C'est dire si cette décision a été prise rapidement « sans qu'ait été menée une réflexion approfondie » comme le déplore dans une lettre à La Croix l'ancienne responsable de la section copte au Louvre et conservateur général honoraire du patrimoine, Marie-Hélène Rutschowskaya[01] .

Celle-ci montre qu'on ne peut, pour justifier cette suppression, invoquer des raisons d'économie. L'opération avait été prévue à budget constant, le personnel nécessaire se trouvant déjà au sein du Louvre. On ne manquait pas d'espace non plus (le futur département devait occuper l'aile Richelieu) et les œuvres étaient déjà en possession du musée[02] . Or elles sont actuellement présentées, lorsqu'elles le sont, dans un joyeux désordre, dispersées dans huit départements. Elles couvrent l'Europe orientale (Grèce, Balkans, Ukraine, Arménie), la Russie, le Proche-Orient chrétien (Liban, Palestine, Syrie...) et l'Égypte copte jusqu'au Soudan et à l'Éthiopie. Marie-Hélène Rutschowskaya parle d'« aberration » : des objets coptes sont conservés au département des Antiquités grecques, étrusques et romaines, ou encore au département des Objets d'art. Autrement dit, ces œuvres sont « déconnectées de tout contexte historique et culturel ». Le musée, en persévérant dans cette incohérence, organise auprès du public comme des chercheurs l'invisibilité et l'illisibilité de ces œuvres et des cultures dont elles témoignent.

Le silence complet qui a entouré ce revirement étonne : quasiment pas d'échos dans les grands médias. Que n'auraient-ils pas dit si l'on avait supprimé le projet de département des arts de l'Islam, celui du Musée des civilisations de l'Europe et de la Méditerranée (Mucem, Marseille) ou celui des Arts premiers ?

Il semble que ce nouveau département ait été un sujet clivant dès ses prémisses. Certains conservateurs auraient déploré un regroupement d'œuvres en fonction de critères religieux. Voilà des conservateurs peu au fait de ce qui se pratique dans d'autres grands musées du monde, où une approche civilisationnelle, et non pas confessionnelle, est mise en place. Quel manque de vergogne dans l'invocation de ce critère après l'ouverture d'un département des arts de l'Islam ! On nous dit également que ce projet aurait nécessité une importante réorganisation des autres départements et de leurs champs de compétences ; mais le département des arts de l'Islam posait les mêmes

problèmes et cela n'a pas arrêté le projet.

Les expositions au musée du Louvre, Armenia sacra, Sainte Russie et Chypre en 2013 montrent l'intérêt suscité par ces sujets. De plus l'actualité s'accélère au Proche-Orient et l'on ne peut plus dire, avec le ministère de la culture alors dirigé par Aurélie Filippetti, « que la création de ce département n'[est] pas une urgence ». « Les événements dramatiques que nous connaissons actuellement au Proche-Orient et en Europe de l'Est devraient nous inciter à être plus attentifs » concluait de son côté, en avril dernier, Marie-Hélène Rutschowskaya.

Depuis, l'Etat islamique (ou Daech) n'a cessé de sévir et l'on assiste à une destruction massive et des hommes et du patrimoine culturel des chrétiens d'Orient, notamment en Syrie et en Irak. La lettre noûn stigmatise, pour la persécution, les chrétiens comme autrefois l'étoile jaune, les juifs. La France ne s'engagera-t-elle qu'à larguer des bombes alors que le combat contre l'ignorance est fondamental ?

Car l'ignorance nourrit le mépris et le mépris alimente la violence. Il est temps que le devoir d'histoire vienne apaiser et corriger le devoir de mémoire car la mémoire est passionnelle, partielle et partielle.

Le mercredi 14 janvier 2015 à 16:30 . Classé dans [Revue en ligne](#), [Textes](#). Vous pouvez suivre toutes les réponses à ce billet via le [fils de commentaire \(RSS\)](#). Les commentaires et pings ne sont plus permis.